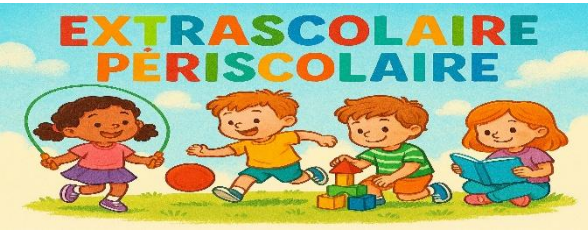


Jessica Colognato
Service périscolaire
190 montée du chef-lieu 74540 Cusy
04 50 52 04 99
periscolaire@cusy.fr



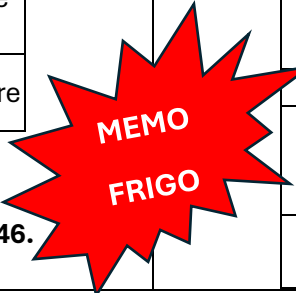
Karen Renard
Service périscolaire / extrascolaire
190 montée du chef-lieu 74540 Cusy
07 57 43 05 46
animation@cusy.fr



Horaires périscolaires Ecole maternelle	
07h30 - 8h20	Périscolaire matin
11h30 - 13h30	Restaurant scolaire Pause méridienne
16h40 - 17h40	Périscolaire soir 1 ^{ère} heure Goûter offert
17h40 - 18h40	Périscolaire soir 2 ^{ème} heure

Horaires périscolaires Ecole élémentaire	
07h30 - 08h20	Périscolaire matin
11h45 - 13h45	Restaurant scolaire Pause méridienne
16h30 - 17h30	Périscolaire soir 1 ^{ère} heure Goûter offert
17h30 - 18h30	Périscolaire soir 2 ^{ème} heure

A partir de 16h30, si vous avez besoin de joindre les animateurs, merci d'appeler au 07.57.43.05.46.



Journée type de l'accueil de loisirs Le mercredi	
Péricentre matin & soir + Différentes plages horaires	
07h30 - 8h30	Péricentre, accueil échelonné
08h30 - 11h30	Accueil échelonné jusqu'à 9h Activités
11h30 - 13h30	Repas / temps libre
13h30 - 17h30	Activités, goûter Départ échelonné 17h- 17h30
17h30 - 18h30	Péricentre, départ échelonné

Journée type de l'accueil de loisirs pendant Les vacances scolaires	
Péricentre matin & soir INSCRIPTION A LA JOURNEE UNIQUEMENT	
07h30 - 8h30	Péricentre, accueil échelonné
08h30 - 17h30	Accueil échelonné jusqu'à 9h Activités Repas / temps libre Activités, goûter Départ échelonné 17h-17h30
17h30 - 18h30	Péricentre, départ échelonné

RESERVATION / ANNULATION / DELAIS

TOUTE VOS DEMANDES doivent être faites :

3 jours ouvrables avant 08h30 hors week-end et jour férié pour le restaurant scolaire, le périscolaire du matin et/ou du soir :

- Sur le portail famille ;
- Par mail : periscolaire@cusy.fr ;
- Au restaurant scolaire de 8h20 à 11h et de 14h à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et de 8h20 à 11h et de 14h à 15h30 les vendredis.

SORTIE SCOLAIRE :

Dans le cadre des sorties scolaires, les réservations au restaurant scolaire sont systématiquement annulées et le pique-nique est à la charge des familles.
En cas d'annulation tardive de la sortie scolaire, les pique-niques seront pris dans l'enceinte de l'école, sous la responsabilité des enseignants qui assureront également la surveillance durant le temps de récréation

AUCUNE DEMANDE DE MODIFICATION, DE RESERVATION OU D'ANNULATION NE SERA PRISE EN COMPTE EN DEHORS DE CES MODES DE COMMUNICATION !!!

EN CAS D'ABSENCE D'UN ENSEIGNANT NON REMPLACÉ, LES REPAS VOUS SERONT FACTURÉS

LES MERCREDIS toutes vos demandes doivent être faites :

3 jours ouvrables avant 08h30 hors week-end et jour férié :

- Sur le portail famille ;
- Par mail : animation@cusy.fr ;
- Par SMS au 07 57 43 05 46

AUCUNE DEMANDE DE MODIFICATION, DE RESERVATION OU D'ANNULATION NE SERA PRISE EN COMPTE EN DEHORS DE CES MODES DE COMMUNICATION !!!

LES VACANCES (octobre, février, avril, juillet) :

Uniquement en présentiel les jours des permanences.

Les dates des permanences vous sont communiquées :

- Par mail
- Sur le portail famille
- Sur le site : www.cusy.fr
- Sur les tableaux d'informations de l'accueil de loisirs

Vous avez un délai de 8 jours après la date de permanence pour procéder à des modifications ou annulations gratuites



LES ANNULATIONS HORS DELAIS VOUS SERONT FACTURÉES
EN CAS D'ABSENCE DE VOTRE ENFANT, MEME AVEC UN CERTIFICAT MEDICAL, LES RESERVATIONS NON ANNULEES DANS LES DELAIS VOUS SERONT FACTURÉES

CONDITIONS D'ACCES :

- Être scolarisé de la maternelle au CM2
- Être à jour dans ces vaccins